

# La Mobilithèque

## Administration centrale - DGFIP - 2023



Lutter contre les troubles musculo-squelettiques (TMS), c'est la démarche déployée par le secrétariat générale de la DGFIP de la région Hauts-de-France, Lauréat FIACT 2023. Via un

catalogue et une plateforme de réservation l'ensemble des agents a la possibilité d'emprunter du matériel ergonomique afin d'améliorer leurs conditions de travail, et ainsi réduire le risque de développement de TMS. Qualité de vie et conditions de travail  
Hauts-de-France  
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

## Description du projet

### Généralités

Le projet "La Mobilithèque" est une initiative lancée dans les Hauts-de-France par le réseau SG-SRH3 B (Médecine de Prévention) et C (Structure Régionale d'Appui) en réponse à l'appel à projet FIACT 2023 de la circulaire DGAFF du 21 septembre 2022.

Son objectif est de **créer un parc ministériel d'essai de mobilier et équipements innovants pour lutter contre la sédentarité et prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS)** au travail et en télétravail, avec un potentiel bénéfice pour l'ensemble des agents du ministère en région Hauts-de-France.

La démarche repose sur la création d'un service de prêt pour les directions qui souhaiteraient faire essayer à leurs agents, des équipements et mobilier innovants. Les **essais – de 1 à 2 mois** - ont vocation à être réalisés soit sur site, sur le poste de travail soit au domicile des agents en situation de télétravail.

### Pilotage

Les acteurs impliqués dans ce projet sont

- Le service de Médecine de Prévention (SRH3B), chargé de porter le projet,
- La Structure Régionale d'Appui (SRH3C), qui assure un soutien administratif et logistique.

Les bénéficiaires du projet incluent les agents actifs, travailleurs et télétravailleurs, soit environ **8958 agents**.

# Objectifs et finalités

---

- Fournir aux directions un cadre sécurisé d'expérimentation avec la possibilité de tester en conditions réelles des équipements favorisant l'activité physique et le confort postural au travail.
  - Permettre aux directions d'identifier les matériels les plus pertinents pour leurs agents avant un éventuel achat et ainsi optimiser les ressources budgétaires dédiées à l'amélioration des conditions de travail
  - Sensibiliser à la prévention primaire des TMS et des risques liés au travail sédentaire.
- 
- Catalogue « La Mobilithèque » comportant un édito pour faire connaître le projet et présentant les équipements disponibles.
  - Communication interne sur le projet.